



Avis public

Séance extraordinaire du 29 août 2025, à 13h30

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le vendredi 29 août 2025, à 13h30, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Avis de motion et dépôt du règlement 556-2025 décrétant les rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux; et
2. Avis de motion et dépôt du règlement 557-2025 modifiant le règlement numéro 295-2011 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 9 443 280 \$.

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Ce 26 août 2025

Me Simon Parisé, Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 29 août 2025 à 13h30 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 26 août 2025.

Ce 26 août 2025

Me Simon Parisé,

Greffier